



Contrat Loiret Services — analyse de reconduction

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 23/09/2026

Préavis au 19/08/2026 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune des trois lettres n'est envoyée.** Dénoncer un contrat est un acte de l'entreprise ; l'agent en prépare les trois versions et n'en choisit aucune.

Le contrat

Rubrique	Contenu
Signé le	30/09/2021
Durée initiale	3 ans, reconduit une fois le 30/09/2024
Reconduction	Tacite, par périodes de 3 ans
Préavis de dénonciation	3 mois avant l'échéance — soit le 19/08/2026
Montant annuel	54 000 € HT
Engagement en cas de reconduction	162 000 € HT sur 3 ans

Volumes constatés

Période	Interventions	Coût par intervention
2022	41	1 317 €
2023	34	1 588 €
2024	19	2 842 €
12 derniers mois	6	9 000 €

Quatre des six interventions des douze derniers mois portent sur un même incident, en avril. Compter des interventions distinctes serait plus flatteur pour le fournisseur et moins vrai. Le détail est en pièce du contrat.

Ce que ces chiffres ne disent pas

Une baisse d'interventions peut venir d'une baisse de besoin, d'un contrat parallèle passé par un autre service, ou d'interventions réalisées en interne sans être déclarées. Rien au dossier ne permet de trancher entre ces trois explications, et elles n'appellent pas la même décision. La vérification revient à l'entreprise.

Trois lettres, prêtes, non signées

Option A — dénonciation. Lettre de non-reconduction à envoyer avant le 19/08, en recommandé. Effet au 30/09/2026. Suppose qu'une solution de remplacement soit arrêtée d'ici là.

Option B — renégociation. Demande de révision du forfait sur la base des volumes 2024-2026, avec proposition d'un contrat à la demande. À envoyer avant le 19/08 pour préserver le droit de dénoncer si la réponse ne convient pas.

Option C — reconduction expresse à durée réduite. Accord écrit pour 12 mois au lieu de 36, aux mêmes conditions. Suppose l'accord du fournisseur, qui n'a aucune

obligation de l'accepter.

L'option B et l'option C se cumulent avec l'option A : envoyer une dénonciation n'interdit pas de renégocier ensuite. Ne rien envoyer, en revanche, ferme les trois — et rouvre en 2029.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.